

DIRECTION

Bureau de l'inspecteur général (SIX)

RESPONSABILITÉS

- Inspections — Fournir de évaluations de la gestion des missions (gestion des intérêts canadiens à l'étranger), du rendement des chefs de mission et du rendement des gestionnaires des programmes du MAECI à l'étranger.
- Évaluations — La Direction de l'évaluation offre un soutien dans l'évaluation de la performance à tous les niveaux de leurs politiques, programmes et initiatives en aidant les gestionnaires à :
 - établir des résultats réalistes, c'est-à-dire l'élaborer des lignes directrices et un cadre de performance et améliorer la capacité de définir et de mesurer les politiques;
 - mesurer les progrès des programmes, c'est-à-dire offrir de l'aide aux gestionnaires pour qu'ils puissent établir des indicateurs de performance des programmes et des moyens de les surveiller, ainsi que lier les données financières aux données sur les performances et les résultats.
 - évaluer les résultats, c'est-à-dire le bien-fondé des programmes, le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité et les effets des résultats des programmes, au moyen d'évaluations formatives et sommatives traditionnelles, et en renforçant la capacité de préparation des rapports de performance.
- Vérifications — La Direction de la vérification est responsable de toute une gamme d'activités de vérification, dont :
 - les vérifications de l'attestation de la qualité;
 - les vérifications dans les missions (des programmes du MAECI seulement);
 - les vérifications à l'administration centrale (vérifications des centres de responsabilité, vérifications fonctionnelles, vérifications des systèmes et des dépenses au titre des principaux articles d'exécution, comme les contrats, les déplacements et la formation);
 - les vérifications des technologies de l'information;
 - les vérifications des subventions et des contributions (vérifications des programmes et des récipiendaires).
- Les résultats de ces activités comprennent des évaluations de l'économie, de l'efficacité et de l'efficience des opérations, de la conformité ainsi que de la probité et de la prudence avec lesquelles les opérations examinées ont été effectuées. La Direction offre également des services de conseils à la demande des gestionnaires.
- Enquêtes spéciales — L'Unité des enquêtes spéciales offre des services d'experts-conseils dans les domaines de la vérification judiciaire, des pertes de fonds, ainsi que dans bon nombre de domaines qui exigent les compétences d'un organisme d'enquête. L'Unité offre également de la formation en matière de prévention des fraudes.

